

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCPE. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCPE et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CPR ES Audace

Code AMF: (C) 990000068429

Fonds d'Epargne Salariale (FES),

prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) et soumis au droit français Ce FCPE est géré par CPR Asset Management, société du groupe Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF (Autorité des Marchés Financiers) : FCPE Diversifié.

En souscrivant dans CPR ES Audace, vous investissez dans un portefeuille nourricier du FCP CPR Croissance Dynamique - I, fonds de fonds diversifié international associant plusieurs classes d'actifs entre elles : actions (y compris les petites capitalisations), taux, crédit (y compris de catégorie "Speculative Grade" c'est-à-dire de notations inférieures ou égales à BB+ [Source S&P/Fitch] ou Ba1 [Source Moody's] ou jugées équivalentes selon les critères de la société de gestion), placements monétaires, change, matières premières (hors agricoles), ayant trait à toutes les zones géographiques (y compris pays émergents) et majoritairement exposé sur la classe d'actifs "Actions".

Conformément à la réglementation en vigueur, un FCPE nourricier détient des parts ou actions d'un seul autre OPC - qui prend alors la qualification d'OPC maître - et des liquidités.

Sa performance pourra être inférieure à celle de son maître en raison de ses propres frais de gestion.

L'objectif de gestion consiste à obtenir sur le moyen terme une performance supérieure à l'indicateur de réference composite : 20% JP Morgan Global Government Bond Index (GBI Global) hedgé (ouvert en euro) + 80% MSCI World libellé en euro (NR), avec une volatilité prévisionnelle maximale de 20%.

L'indicateur de référence JP Morgan Global Government Bond Index (GBI Global) Hedgé (couvert en euro) est disponible sur le site : www.morganmarkets.com et l'indicateur de référence MSCI World libellé en euro (NR) est disponible sur le site : www.msci.com.

Politique de gestion du fonds maître: Pour y parvenir, l'équipe de gestion détermine une allocation entre actions, obligations et instruments du marché monétaire qui peut s'éloigner des proportions de l'indice tout en respectant la volatilité maximum. Elle procède ensuite à une allocation géographique et/ou thématique et au choix des supports correspondants. Ces décisions sont prises en fonction de ses anticipations de marchés, de données financières et de risque.

L'exposition actions sera comprise entre 50% et 100% de l'actif total du portefeuille.

La part des investissements en supports obligataires et monétaires (y compris via des OPC) sera comprise en 0% et 50% de l'actif total du portefeuille. La sensibilité du portefeuille, indicateur qui mesure l'impact de la variation des taux d'intérêt sur la performance, est comprise entre [-2 ; +4].

CPR ES Audace a une durée de placement recommandée supérieure à 5 ans. Cette durée de placement recommandée est distincte du délai légal d'indisponibilité des sommes en matière d'épargne salariale.

CPR ES Audace capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts à chaque valeur liquidative, calculée à fréquence quotidienne selon les conditions précisées dans le règlement.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de ce FCPE reflète le niveau de volatilité prévisionnelle maximale du portefeuille.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCPE.
- La catégorie de risque associée à ce FCPE n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le capital n'est pas garanti.
- Les dispositions en matières de souscription/rachat de l'OPC Maître, dans lequel est investi votre FCPE, sont expliquées dans la rubrique "conditions de souscriptions et de rachats" du prospectus de l'OPC Maître.

Les risques importants pour le FCPE non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité: il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tensions sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de ventes (ou d'achats) sans faire baisser (ou monter) significativement le prix des actifs.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation des instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre FCPE. Pour en savoir plus sur les risques, veuillez-vous reporter à la rubrique *Profil de Risque* du règlement de ce FCPE.

CPR ES Audace 1/2

Version du : 10/02/2017

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCPE y compris les coûts de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

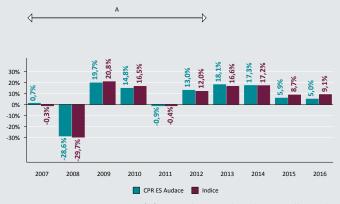
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement		
Frais d'entrée	5,00 %	
Frais de sortie	Néant	
Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie).		
Frais prélevés par le FCPE sur une année		
Frais courants	1,07%* TTC de l'actif net moyen	
Frais prélevés par le FCPE dans certaines circonstances		
Commission de performance	Néant	

Les **frais d'entrée** et **de sortie** affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs - vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

*Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos en décembre 2015. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut:

- Les commissions de surperformance.
- Les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le FCPE lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'un autre OPC.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la rubrique « frais et commissions » du règlement de ce FCPE, disponible à l'adresse www.cpr-am.com ou sur simple demande auprès de la société de gestion de portefeuille.



A : Le FCPE est devenu nourricier le 27/11/2012, Les performances antérieures à cette date reflètent la même stratégie que son OPC maître, menée en gestion directe.

- Le diagramme affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- Les performances annuelles sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le FCPE et les coûts liés à l'achat d'autres OPC et fonds d'investissements.
- Ce FCPE a été créé en 1997.
- Les performances présentées ci-contre sont celles de CPR ES Audace créée en 1997. Pour plus d'information, merci de consulter notre site www.cpr-am.com.
- L'indicateur de référence est : 80% MSCI WORLD (dividendes nets réinvestis) + 20% JPM GBI GLOBAL Hedgé couvert en euro.
- Les performances annuelles sont calculées sur la base de valeurs liquidatives libellées en EUR.

- Nom du dépositaire : CACEIS Bank.
- Teneur de compte : AMUNDI TENUE DE COMPTES et/ou les Caisses Régionales de Crédit Agricole Mutuel et/ou tout autre Teneur de comptes désigné par l'Entreprise, BNP PARIBAS.
- Forme juridique: multi-entreprises.
- Lieu et modalités d'obtention d'information sur le FCPE (règlement, rapport annuel, document semestriel et autres informations pratiques) : ces informations sont disponibles gratuitement et sur simple demande écrite à l'adresse postale de la société de gestion de portefeuille : CPR Asset Management – 90, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15.
- Les documents d'information relatifs au FCP maître CPR Croissance Dynamique I, sont également disponibles auprès de CPR Asset Management.
- Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres du FCPE peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du FCPE.
- La valeur liquidative est disponible à chaque calcul auprès de la société de gestion de portefeuille.
- Le FCPE n'est pas ouvert aux résidents des Etats-Unis d'Amérique/aux « U.S. Persons » telles que définies au sein des mentions légales du site internet de la société de gestion de portefeuille : www.cpr-am.com et/ou dans le règlement du FCPE.
- La responsabilité de CPR Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du règlement du FCPE.
- Le conseil de surveillance est composé de représentants de porteurs de parts et représentants de l'entreprise désignés selon les modalités prévues au règlement du FCPE. Il a notamment pour fonction d'examiner le rapport de gestion et les comptes annuels du FCPE, la gestion financière, administrative et comptable. Il décide notamment des opérations de fusion, scission ou liquidation. Pour plus de précision, veuillez-vous reporter au règlement du

Ce FCPE est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

CPR Asset Management est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10 février 2017.

Version du : 10/02/2017



CPR ES AUDACE

QS0009068428

DIVERSIFIÉ 31/01/2017

CARACTERISTIQUES

Date création : 10/09/1997

Forme juridique : FCPE de droit français

Directive: FIA

Classification AMF: FCPE Diversifié

Indice Reference:

20% JP Morgan Global Government Bond Index (GBI Global) hedgé (couvert en euro) + 80% MSCI

World libellé en euro (NR)

Devise : EUR Eligible au PEA : Non

Affectation des sommes distribuables :

Capitalisation

Code ISIN: QS0009068428

Durée minimum de placement recommandé :

> à 5 ans

Echelle de risque (selon DICI) :



CHIFFRES CLES

Valeur Liquidative (VL): 42,24 (EUR) Actif géré: 33,95 (millions EUR) Derniers coupons versés: -

ACTEURS

Société de gestion : CPR ASSET MANAGEMENT Gérants : Cyrille Geneslay / Malik Haddouk

MODALITES DE FONCTIONNEMENT

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Minimum 1ère souscription : -Frais d'entrée (max) : 5,00% Frais de sortie (max) : 0%

Frais de gestion annuels (max) : 0,20% Commission de surperformance : Non

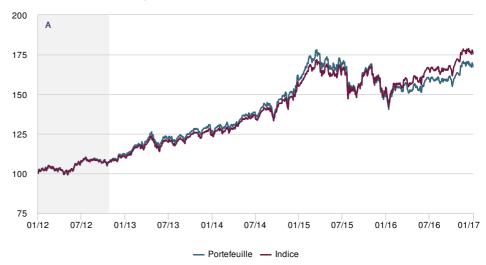
Tous les détails sont disponibles dans la documentation juridique

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Fonds d'Epargne Salariale diversifié international, son objectif de gestion est d'obtenir sur 5 ans minimum, une performance supérieure à son indice de référence avec une volatilité maximale prévisionnelle de 20%. L'exposition actions du portefeuille sera comprise entre 50% et 100% et sa sensibilité taux entre -2 et +4. Le fonds est nourricier du FCP CPR Croissance Dynamique.

ANALYSE DE LA PERFORMANCE

EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE EN BASE 100



A : Le FCPE est devenu nourricier le 27/11/2012, Les performances antérieures à cette date reflètent la même stratégie que son OPC maître, menée en gestion directe.

PERFORMANCES NETTES PAR PERIODE GLISSANTE *

	1 an	3 ans	5 ans
Portefeuille	9,52%	9,53%	10,79%
Indice	13,53%	11,89%	11,86%
Ecart	-4,01%	-2,36%	-1,07%
* Données annualisées			

PERFORMANCES NETTES PAR ANNÉE CIVILE

	2016	2015	2014	2013	2012
Portefeuille	5,02%	5,90%	17,28%	18,08%	13,03%
Indice	9,11%	8,72%	17,24%	16,58%	12,03%
Ecart	-4,09%	-2,82%	0,04%	1,50%	1,00%

Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps et ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les investissements sont soumis aux fluctuations de marché et peuvent varier à la hausse comme à la baisse.

VOLATILITE

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	12,03%	12,34%	11,09%
Volatilité de l'indice	12,22%	11,74%	10,47%

La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Les données sont annualisées.

Avant toute souscription, veuillez vous référer au Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI)



COMPOSITION DU PORTEFEUILLE DU FONDS MAITRE

ANALYSE GLOBALE

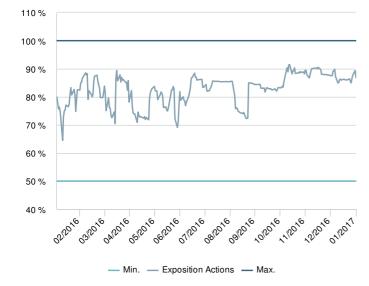
Exposition Actions 86,81% Sensibilité Taux 0,32 Nombre de lignes (hors liquidités) 23

PRINCIPALES LIGNES EN PORTEFEUILLE

	Secteur	Poids (PTF)
BNPP EASY S&P 500 EUR C	Actions USA	19,80%
AMUNDI ETF MSCI WRLD	Actions Internationales	19,66%
AMUNDI ETF MSCI USA	Actions USA	16,51%
AMUNDI ETF MSCI EMU UCITS ETF DR	Actions Euro	11,79%
AMUNDI ETF JAPAN TOPIX UCITS ETF - EUR	Actions Japon	8,14%
BNPP EASY S&P 500 EUR HEDGE	Actions USA	8,05%
AMUNDI ETF MSC EU EX EMU	Actions Europe ex EMU	6,00%
AMUNDI SERENITE PEA-I(C)	Produits monétaires	3,64%
ISHARES MSCI EMU	Actions Euro	1,97%
AMUNDI ETF JAPAN TOPIX UCITS ETF - DHE	Actions Japon	1,02%

Hors produits dérivés

EVOLUTION DE L'EXPOSITION ACTIONS - 1 AN



En pourcentage de l'actif – avec prise en compte des produits dérivés.

EVOLUTION DE LA SENSIBILITE TAUX - 1 AN



En points de sensibilité – avec prise en compte des produits dérivés.